

# mobilités internationales

# T 12






AVRIL 2025

➤ AIDES DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

COLLECTION PRO

## PUBLICS EN COURS DE FORMATION

## PUBLIC HORS FORMATION

	STAGES À L'ÉTRANGER PUBLIC INFRA BAC	STAGES À L'ÉTRANGER PUBLIC POST-BAC	SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER PUBLIC POST BAC	MOBILITÉ ÉTUDIANTE ENTRANTE	STAGES À L'ÉTRANGER ERASMUS + ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	STAGES À L'ÉTRANGER ERASMUS + APPRENTIS INFRA-BAC	STAGES À L'ÉTRANGER POUR JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI
<b>OBJECTIFS</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un stage professionnel à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un stage professionnel à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un séjour d'études à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'accueil d'étudiants étrangers non européens en Nouvelle-Aquitaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un stage professionnel à l'étranger dans l'un des pays éligibles au programme Erasmus+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un stage professionnel à l'étranger dans l'un des pays éligibles au programme Erasmus+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un stage professionnel à l'étranger pour permettre une meilleure insertion professionnelle</li> </ul>
<b>BÉNÉFICIAIRES</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans un établissement de la région Nouvelle-Aquitaine d'enseignement ou de formation et réalisant dans le cadre de son cursus en formation initiale ou continue un stage professionnel à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans un établissement de la région Nouvelle-Aquitaine d'enseignement ou de formation et réalisant dans le cadre de son cursus en formation initiale ou continue un stage professionnel à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans un établissement de la région Nouvelle-Aquitaine d'enseignement ou de formation et réalisant dans le cadre de son cursus en formation initiale ou continue un séjour d'études à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudiants étrangers non européens en provenance des états membres de plein droit de l'Organisation Internationale de la Francophonie et des zones de coopération de la Région, inscrits dans des formations de niveau Master 2 dans l'un des établissements éligibles</li> <li>NB : pour étudiants européens Erasmus (voir ci-contre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudiants et personnels de certains établissements d'enseignement supérieur ayant signé la charte Erasmus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprentis de niveau 3 et 4, apprentis jeunes diplômés, personnels d'un établissement d'enseignement et de formation professionnelle faisant partie du Consortium régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jeunes de 18 à 30 ans, en priorité de niveau Bac et infra Bac suivis par France Travail (prescripteur) et/ou une Mission Locale</li> </ul>
<b>CARACTÉRISTIQUES</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée de minimum de 2 semaines à maximum 4 semaines (sous conditions)</li> <li>Mise en situation professionnelle, réalisée dans une seule structure d'accueil via une convention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée minimum de 2 semaines et maximum 26 semaines</li> <li>Mise en situation professionnelle, réalisée dans une seule structure d'accueil via un contrat d'études ou de formation</li> <li>Stage à l'étranger validant pour l'obtention du diplôme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée minimum de 8 semaines et maximum 26 semaines</li> <li>Séjour d'étude réalisé dans un seul établissement et via un contrat d'études ou de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de niveau bac+5 reconnue par l'Etat ou par la Région (formations sanitaires et sociales)</li> <li>Contrats en alternance non éligibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprenants : durée de 2 à 12 mois</li> <li>Personnel : durée minimum de 2 jours et maximum 60 jours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprenants : Mobilités courtes de 10 à 89 jours et longues de 90 à 178 jours</li> <li>Personnels : Accompagner les mobilités de 5 à 10 jours et stages d'observation/de formation de 2 à 60 jours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée de 3 à 6 mois</li> <li>Mise en situation professionnelle, réalisée dans une seule structure d'accueil via une convention</li> <li>Réunion d'information collective et entretien de sélection individuel organisés par la Région et France Travail</li> </ul>
<b>AIDES</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide forfaitaire de 80 € / semaine complète de stage</li> <li>Bonus de 20 € / semaine pour les apprenants sous statut de boursier, apprentis et stagiaires de la formation pro</li> <li>Par dérogation, possibilité de cumuler un financement Erasmus+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide régionale : Boursiers : 100 € par semaine Non boursiers : 80 € par semaine</li> <li>Pour les jeunes bénéficiant du bonus inclusion : Boursiers : 110 € par semaine Non boursiers : 100 € par semaine</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Bourse de 6 000 € (4 800 € pour un seul semestre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Montants fixés par la Région (sous conditions)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Montant forfaitaire de séjour + forfait de voyage fixés par la Région</li> <li>Bonifications supplémentaires possibles selon les conditions prévues par le programme Erasmus+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des frais de gestion, de voyage, de logement et de séjour</li> <li>Bourse forfaitaire de 100 € / mois de stage</li> </ul>
<b>LIEN UTILE</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide des aides : <a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/mobilite-internationale">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/mobilite-internationale</a> @</li> </ul>						

NB : Possibilité de prise en charge de frais supplémentaire par la Région pour les stagiaires en situation de handicap  
1 semaine complète de stage = 3 jours ouvrés minimum  
Aides régionales à la mobilité internationale non cumulables avec d'autres aides Région